

COPIE

10 janv. 1975

Monsieur J.-P. von der Becke
B.P. 315 à Goma (Kivu)

Cher Monsieur von der Becke,

Dès son retour en Belgique, le Comte Claude Cornet d'Elzius m'a mis au courant de ses constatations au P.N. des Virunga.

Il m'a confirmé que vos relations avec tous étaient absolument excellentes et que vous faisiez un travail d'une utilité extrême.

Je vous confirme également ce que je vous écrivais il y a peu de jours : Monsieur Gahuranyi souhaite que vous puissiez continuer à exercer vos fonctions actuelles.

Malheureusement, je dois bien ajouter que les autorités responsables, qu'elles soient belges ou zaïroises, mettent vraiment peu d'empressement à prendre les dispositions qui s'imposent lorsqu'on songe que l'accord de 1968 vient à expiration le 15 mars. Si j'ai reçu quelques paroles apaisantes, ce qui est naturellement mieux que rien, je ne vois venir rien de concret.

Le Comte Cornet m'a dit que l'on vous offrait une situation qui devrait vous permettre de maintenir des activités au P.N. des Virunga, mais sous une autre forme et responsable devant d'autres.

Nous nous demandons, et j'entends par là le Comte Cornet, Jacques Verschuren et moi même, s'il ne faut pas accepter la situation qui vous est offerte.

Je sais aussi que vous avez songé au Rwanda, ce qui serait certainement bien, mais comme de ce côté là les certitudes ne paraissent pas plus évidentes que du côté "Virunga", on pourrait assez sagement conclure que mieux vaut accepter la situation qui vous est offerte.

Je puis vous dire que le Comte Cornet a été enchanté de sa visite au P.N. des Virunga, et qu'il n'a cessé de louer l'accueil qui lui a été réservé.

Recevez, cher Monsieur von der Becke, mes bien cordiales salutations.

Charles Vander Elst